

Résumé de la Souguia de

Chéhéh'éyanou sur les Mitsvot



1. Les types de Mitsvot soumises à Chéhéh'éyanou

Les Richonim ont demandé pourquoi certaines Mitsvot sont soumises à Chéhéh'éyanou et pas d'autres. On peut distinguer trois axes de réponses.

a. Selon Tosfot, il faut que la Mitsva procure de la Simh'a pour faire Chéhéh'éyanou, comme la construction de la Souka ou du Loulav, ou encore Pidyon Haben bien que ce ne soit pas une Mitsva cyclique. Ils excluent ainsi Tsitsit, Tephilin (ce qui va contre la Tossefta) et Mila.

b. Le Ran et Tosfot Haroch disent que les Mitsvot pour lesquelles on dira Chéhéh'éyanou sont celles qui sont cycliques (Souka, Loulav et lecture de la Meguila) ou bien celles qui dépendent du temps comme Pidyon Haben (et pas Mila) qui se fait 30 jours après que l'enfant soit sorti du danger de Nefel.

c. Le Rambam fait une classification en trois points : les Mitsvot cycliques (Chofar, Souka, Ner Hanouka ...), les Mitsvot qui sont faites grâce à une acquisition (Tsitsit, Tephilin, Mezouza, Maaké) a fortiori du Chéhéh'éyanou pour l'acquisition de Kelim profanes, et les Mitsvot qui sont rares comme Pidyon Haben et Mila, qui sont similaires à des Mitsvot cycliques.

Les Mitsvot Derabanan peuvent aussi être soumises à Chéhéh'éyanou, comme les Guemarot le montrent pour Hanouka et Mikra Méguila.

2. Intervalle de temps minimum

La Guemarra dans Brahot 37b dit que celui qui apporte un Korban Menah'ot doit dire Chéhéh'éyanou. Tosfot expliquent que l'on parle du Cohen lors de son tour de garde qui intervient tous les 6 mois. Le Maguen Avraham en déduit que c'est l'intervalle minimal pour pouvoir être H'ayav de Chéhéh'éyanou, ce qui explique pourquoi on ne le dit pas pour le Hallel de Roch H'odech. Mais le Méiri interprète la Guemarra différemment et donne un intervalle plutôt de 30 jours. Ainsi le Elia Rabba va contredire le Maguen Avraham, puisque l'on retient la Halah'a que celui qui voit son ami au bout de trente jours dit Chéhéh'éyanou, il interprètera que les 6 mois de Tosfot ne sont pas à prendre au pied de la lettre, car ils ne faisaient que décrire le cas de la Guemarra simplement. Mais le Peri Megadim répond à cette contradiction car voir son ami au bout de trente jours est quelque chose d'irrégulier ou d'incertain, ce qui n'est pas le cas du cycle de trente jours de Roch H'odech.



3. Construction d'un objet servant à accomplir une Mitsva

La Guemarra dans Souka 46a dit que l'on fait Chéhéh'éyanou sur la construction de la Souka et du Loulav. Ceci est retenu pour la Halah'a, bien que le Minhag soit de s'acquitter lors du Kiddoush. Mais effectivement, le Rama dit que si le premier jour on a mangé hors Souka et que l'on a fait Chéhéh'éyanou pour le Yom Tov, il faudra refaire Chéhéh'éyanou le lendemain lorsqu'on mangera dans la Souka. Or, puisque la construction se fait avant la fête, le Chéhéh'éyanou ne concerne forcément pas la Mitsva de s'y installer mais bien la construction de l'objet.

De même, selon le Mordeh'i il aurait fallu faire Chéhéh'éyanou sur le Ner Hanouka, si ce n'est que l'objet n'est pas suffisamment spécifique à la Mitsva puisque l'on pourrait s'en servir pour une utilisation personnelle profane. Il ajoute que pour l'écriture d'un Méguila, la construction d'un Chofar, de Tephilin ou de Tsitsit, on ne fait pas Chéhéh'éyanou car ce sont des objets qui servent pour plusieurs années. Mais le Méiri pencherait plutôt de faire Chéhéh'éyanou pour ces Mitsvot, ou encore lors de la conception de Matsot, si ce n'est que certains sont contre mais il ne comprend pas leur argumentation qui nécessiterait un profit.

Concernant les Tsitsit, le Tour dit que celui qui en fait dira Chéhéh'éyanou, mais il ne rapporte pas ce Din pour la conception de Tephilin. Le Beit Yossef s'étonne car cela ressemble à la Chita du Rambam, mais lui avait inclus aussi les Tephilin. Il répond avec le Mahari Abohab que le Tour ne dit de faire Chéhéh'éyanou sur les Tsitsit qu'en tant qu'acquisition d'un nouveau Keli, et c'est ce que conclue le Choulh'an Aroukh qui ne mentionne pas Chéhéh'éyanou pour les Tephilin. Le Bah' explique le Tour autrement en disant que dans Tsitsit il y a une Simh'a plus évidente car ils permettent de se souvenir des Mitsvot d'Hachem, alors que les Tephilin demande une rigueur hahalah'ique qui peut s'avérer être pénible.